CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E8047** **VALABLE JUSQU'AU** **14/12/2027**

ÉDITÉ LE 28/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/2002

Raison sociale : MACONNERIE VERNHES

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 19/09/2024

Capital : 15 000

5 RUE DES ARTISANS
ZA LE FARGAL
12220 MONTBAZENS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC RODEZ

Siret : 440 616 191 00019

Téléphone : 05 65 80 69 56 **Fax :**

Portable : 0686876177

Code NACE : 4399C

Responsabilité légale :
JEROME VERNHES GÉRANT

Numéro caisse de congés payés : 8303349

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA FRANCE IARD 5811836204

Assurance Responsabilité Civile :
AXA FRANCE IARD 5811836204

Site Internet :

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/08/2026

E-mail : jerome.vernhes@orange.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 814 051 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité courante)	7	16/10/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/10/2026 15:02

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.